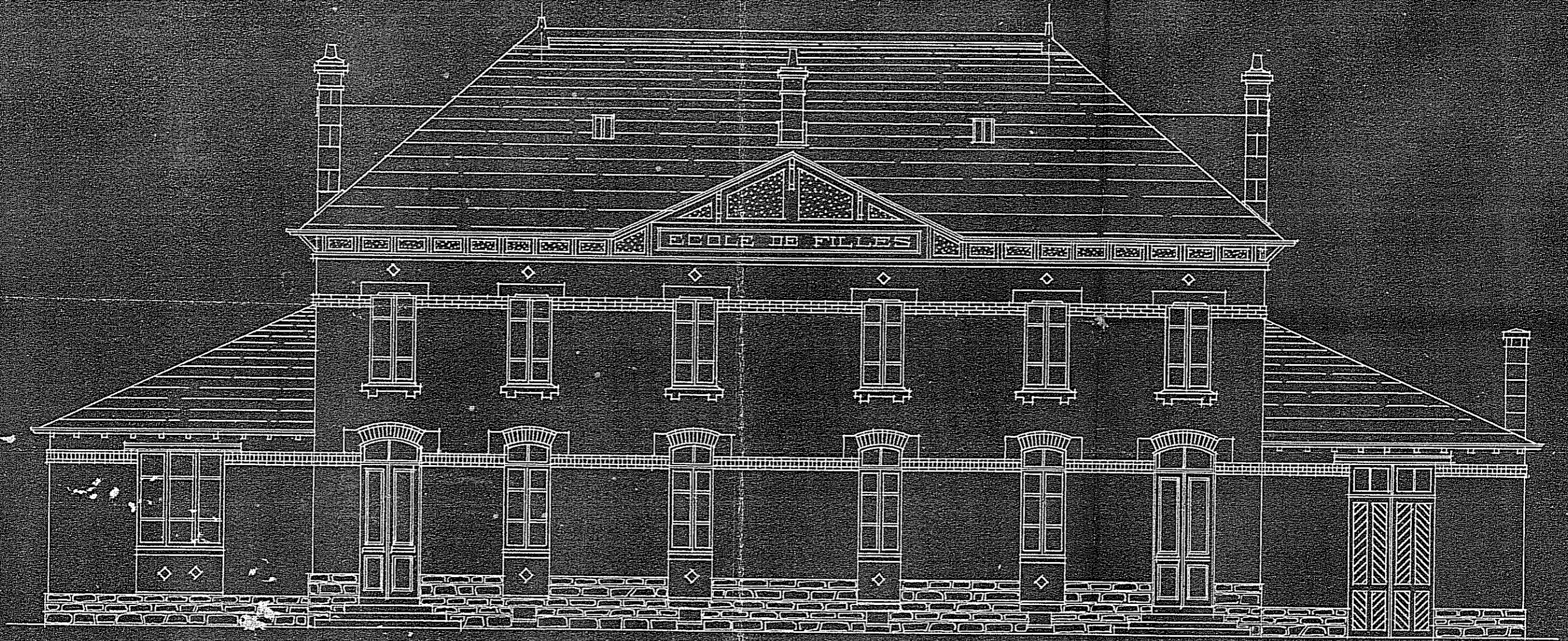


FAÇADE CÔTÉ RUE

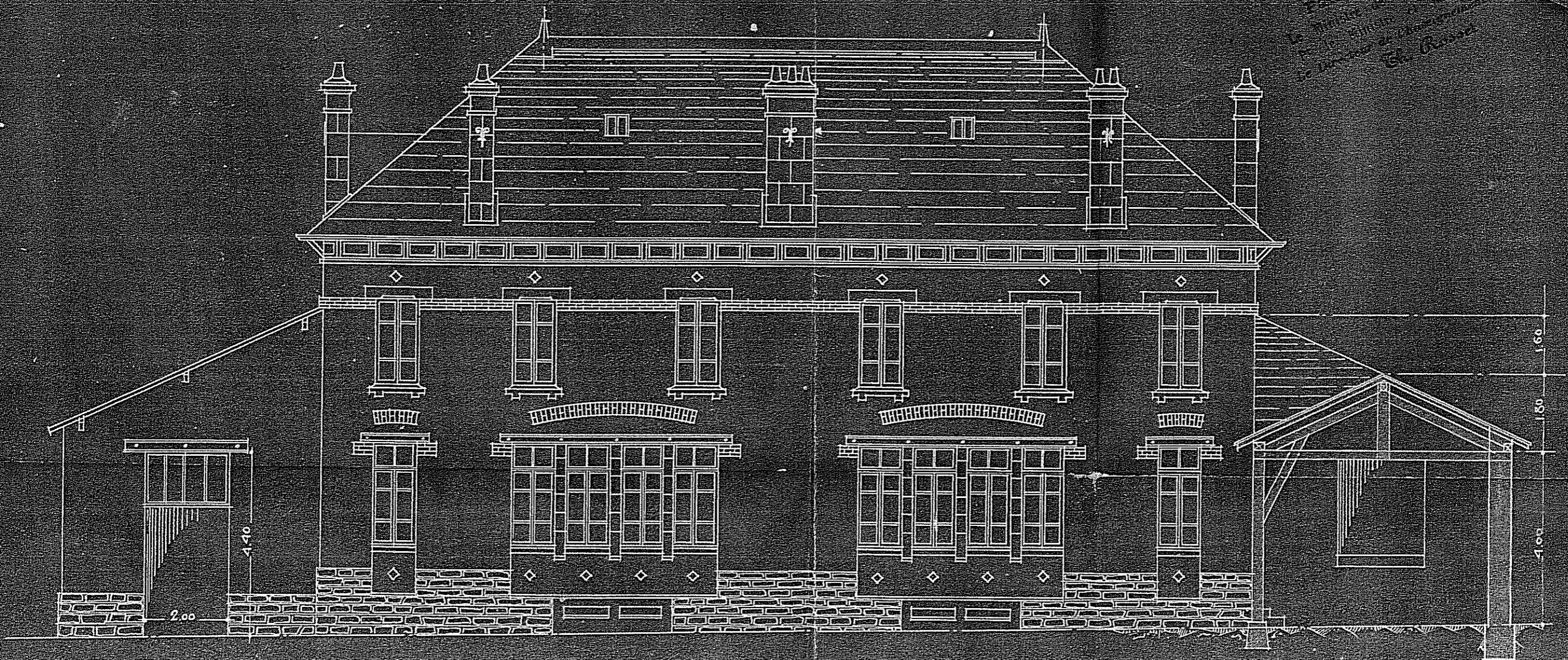


ECHELLE 0,01 PM.

DRESSE PAR L'ARCHITECTE SOUSIGNÉ,
MAURIAC, FEVRIER 1929.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE DE FILLES AU-CHIEF LIEU

FAÇADE CÔTÉ COUR



DETAIL DU MOBILIER SCOLAIRE

et bancs

Les tables et bancs conformes au modèle ci-contre seront exécutés en 3 types :

Type N° 1 pour enfants de 5 à 6 ans

Type N° 2 pour enfants de 7 à 9 ans

Type N° 3 pour enfants de 10 à 14 ans

	Type N° 1	Type N° 2	Type N° 3
Hauteur de la table à la poitrine de l'enfant	0.55	0.65	0.70
Longueur de la table à 2 places	1.00	1.10	1.10
Hauteur du banc	0.35	0.40	0.45
Hauteur du dossier	0.24	0.26	0.28

Semelles et banc en hêtre ; table en chêne, casier en sapin.

de maître
estrade

Longueur 1.20, largeur 0.70, hauteur 0.75, deux tiroirs dont un à serrure, dessus en chêne ciré, pieds et traverses également en chêne. Estrade de 1.50 de longueur, sur 1.35 de largeur, 0.30 de hauteur avec une marche de 0.15, le tout en sapin de 30^{mm} d'épaisseur.

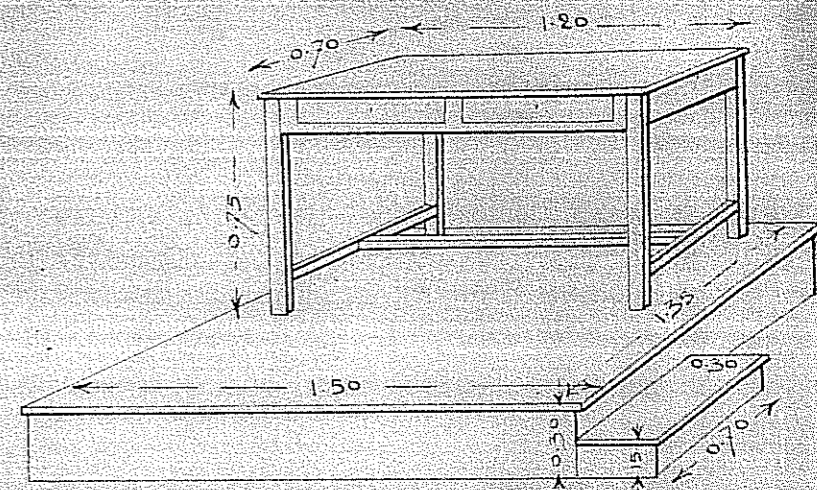
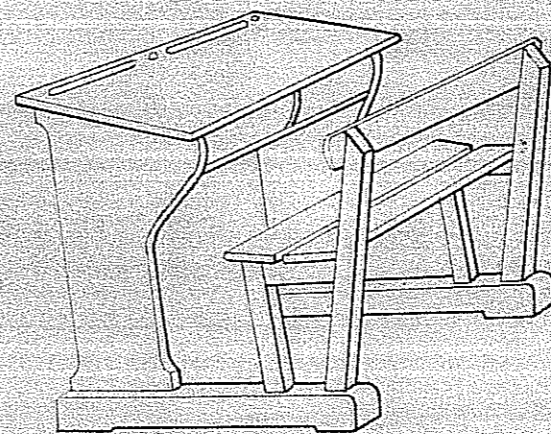
leau

Le tableau sera en bois de peupliers ardoisé noir des 2 côtés et monté sur pivot, il sera à élévation facultative pour être mis à la taille des enfants. Le pied sera en chêne d'une force suffisante.

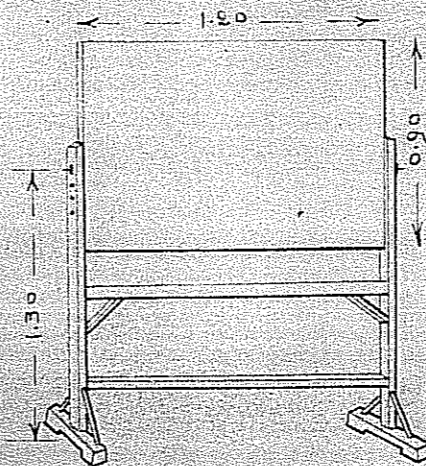
oire

L'armoire aura 2.00 de hauteur sur 1.08 de largeur et 0.34 de profondeur, elle sera en chêne et sapin avec cinq tablettes sur crémaillères, serrure et porte vitrée.

Nota. - Le mobilier ci-dessus sera exécuté par un ébéniste du pays



Vu et approuvé :
Paris, le 14 FÉV. 1930
Le Ministre de l'Instruction Publique
Pr. le Ministre et par autorisation
Directeur de l'Enseignement Primaire,
G. Rossel



Dressé par l'Architecte soussigné
Mauriac le 30 Janvier 1927

[Signature]